

LE CHEF DE CABINET

Paris, le **04 FEV. 2010**

Nos Réf. : B/2009/109778/M/BDC-BUDGET-EMPLOI/CN

Vos Réf. : N° 09200-PB-11-NF

Votre lettre du 02/11/2009



Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Eric Woerth, Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, sur la prise en compte des spécificités des agents des services départementaux d'incendie et de secours dans le cadre des négociations sur la santé et la sécurité au travail dans la Fonction publique.

Les négociations ont abouti à un protocole d'accord qui a été signé par cinq organisations syndicales en novembre dernier.

Il doit désormais être décliné sous forme de projets de textes dans un cadre interministériel. Les propositions écrites que votre organisation syndicale souhaiterait formuler feront l'objet d'un examen attentif de l'ensemble des ministères concernés.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Vincent TALVAS

Monsieur Patrice BEUNARD
Président du Syndicat national
des Sapeurs-Pompiers professionnels
BP 14
62051 Saint-Laurent Blangy Cedex



MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT.